

Jean-Baptiste André Godin aux Fonderies et manufactures Godin-Lemaire, 9 décembre 1862

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Vigerie, A.**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Fonderies et manufactures Godin-Lemaire](#) est destinataire de cette lettre
[Vigerie, A.](#) est auteur(e) de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)

Collation1 p. (277r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Vigerie, A, Jean-Baptiste André Godin aux Fonderies et manufactures Godin-Lemaire, 9 décembre 1862, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/29804>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e

- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Vigerie, A.](#)

Date de rédaction [9 décembre 1862](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Fonderies et manufactures Godin-Lemaire](#)

Lieu de destination Laeken, Bruxelles (Belgique)

Description

Résumé Godin indique que sa lettre du 7 décembre 1862 transmettant les tableaux des prix de revient de l'usine de Laeken est expédiée en même temps que sa lettre du 9 décembre. Sur la comptabilité de l'usine de Laeken.

Notes

- Une numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 265/282 ».
- Le courrier est signé Vigerie par procuration de Godin-Lemaire.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fonte](#)

Personnes citées

- [Berger-Leroy \[monsieur\]](#)
- [Cappellemans \[monsieur\]](#)
- [Van Elewyck \[Bruxelles\]](#)
- [Vermont-Dieryckx \[monsieur\]](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Fonderies et manufactures Godin-Lemaire

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Industrie (grande)

Biographie Entreprise fondée en 1840 à Esquéhéries (Aisne) par Jean-Baptiste André Godin pour la fabrication d'appareils de chauffage et de cuisson en fonte de fer, dont les ateliers sont transférés à Guise en 1846. Un deuxième site de production est créé en Belgique en 1853, à Forest-lez-Bruxelles puis à Laeken. La raison sociale de l'entreprise réunit les nom de Jean-Baptiste André Godin et de son

épouse Esther Lemaire. L'entreprise devient en 1880 la [Société du Familistère de Guise, Association coopérative du capital et du travail](#).

NomVigerie, A.

GenreHomme

Pays d'origineFrance

ActivitéEmployé/Employée

BiographieComptable employé à Guise par les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire de 1862 à 1865. Godin le désigne comme son « principal employé » en 1863. L'épouse de A. Vigerie s'occupe de l'aménagement de la première salle d'asile du Familistère de Guise. De mars 1864 à mars 1865, Godin correspond avec lui en expédiant son courrier à Amsterdam (Pays-Bas).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 22/08/2024

四
七

Greise 9 Dec 1862

Monsieur Tobis demeure à Laeken

J'ai bien reçu ce 23 Juin avec 988.03 à my credit
1st Ct. " 97.13 "
4 Ct. " 6071.63 "
7 Ct. " 200. "

Mon affaire y est non terminée en bonne date part avec celle ci & y accompagne tous les documents en mon pouvoir & s'établiss. de vy prix de revient ; ils sont numérotés 1 à 10 = vy aurez à compléter ceux qui vous sont personnels. V'nez bien m'envoyer vy balance trimestrielle pr. que je puisse la comparer avec celle que je suis établis. La quantité de charbon que vy aurez ne me permet pas de soucire à vy proposition au sujet de Berger doroy ; vy aurez à faire révoler ce débiteur. J'ai reçu copie du rapport dans l'affaire Lappelmanns ; j'y rentrai. Je ne trouve formais la fonte trop bonnes & ne soucierai pas à vy proposition d'un mélange avec des sortes inférieures. De la date du 30 Octo. vy aurez débité Van Etwick dep^s, par quel compte créditeurs ?
J'aurai l'honneur de vous saluer

l'honneur de vos saluts
M. le Gotsin Remaine
Digne

O.S.

W m'arez faire rembourser de 83.30 sur Vermont d'Yerckx
que il n'est debiteur que de 47.77 = si débit est au
10 Nov. et 11 ou 12 trois l'an 6 Nov. ??